



Grand Observatoire
de l'environnement et de la biodiversité
terrestre et marine du Pacifique Sud

Appel à projets GOPS 2014

www.observatoire-gops.org

L'IRD et le CNRS ont souhaité soutenir en 2014 l'activité du GIS GOPS en mettant à disposition des crédits pour lancer un appel à projets. Ces crédits serviront à financer des actions dans une logique incitative, sous réserve que les autres partenaires, notamment ceux du GOPS, contribuent à leurs cofinancements.

OBJECTIFS :

Financer quelques projets s'inscrivant dans les thèmes du GOPS et portant sur l'observation et le suivi à long terme de l'environnement, des écosystèmes et de la biodiversité, affectés par les changements environnementaux et les pressions anthropiques :

- Les écosystèmes marins, notamment côtiers (mangroves, lagons et récifs coralliens) mais aussi hauturiers et profonds ;
- Les écosystèmes terrestres, avec une forte composante autour des processus d'adaptation aux sols métallifères, aux processus de différenciation de la flore et de la faune endémiques, et à la dynamique des communautés naturelles insulaires (changements de distribution des espèces en réponse aux changements globaux) ;
- La variabilité et le changement climatiques et leurs conséquences en termes d'évènements extrêmes, de ressources en eau, de modification des conditions environnementales (niveau de la mer, acidification de l'océan, ...);
- Les aléas d'origine tellurique, sismiques (y compris les tsunamis) et volcaniques, et leurs impacts sur les populations et l'environnement (santé, productivité primaire dans l'océan, ...);
- L'impact des activités anthropiques, avec notamment une approche intégrée et comparative de bassins versants soit non, peu ou fortement modifiés par les activités humaines (exploitations minières, pollution, urbanisation, ...) et de leurs avuls lagunaires et récifaux ;
- les relations environnement et santé (maladies infectieuses à vecteurs, éco-toxicologie marine, contaminants, substances naturelles d'intérêt thérapeutique,...) ;
- les représentations, pratiques et politiques de la « nature » (rapports sociétés /environnement passés et actuels ; usages, pratiques, savoirs, normes et modes de gestion relatifs aux ressources naturelles, à l'environnement, à la biodiversité).
- Les approches méthodologiques (indicateurs, protocoles, ...) pour l'évaluation et le suivi de la diversité.



Grand Observatoire de l'environnement et de la biodiversité
terrestre et marine du Pacifique Sud (GIS GOPS)
Centre IRD de Nouméa - B.P. A5 - 98848 Nouméa - Nouvelle-Calédonie

<http://www.observatoire-gops.org/>

CONDITIONS :

- Le projet peut être demandé par un ou plusieurs partenaires (le partenariat inter organismes étant fortement encouragé). Le porteur du projet (désigné le cas échéant parmi les partenaires) doit appartenir à l'un des organismes membres du GIS GOPS. Des partenaires du projet appartenant à un organisme non membre du GIS GOPS sont les bienvenus ; ces partenaires peuvent être français ou étrangers.
- Compte tenu du budget, le montant de la subvention demandée par projet est de 20000 euros au maximum (hors co-financement).
- Le projet doit apporter et justifier d'un co-financement (sauf dans le cas où les agents impliqués dans le projet appartiennent tous à un des organismes co-financeurs de cet appel à projets 2014) d'un montant au moins égal à 50% de la subvention demandée au GIS GOPS.
- Le co-financement doit être réel et lié à cette nouvelle demande. Il peut s'agir soit de fonctionnement, soit d'équipement. La valorisation des salaires n'est pas considérée comme un co-financement éligible.
- Les fonds disponibles doivent être dépensés avant fin 2014.
- Un rapport sur l'engagement des travaux et les dépenses (y compris le co-financement) est à fournir fin 2014.
- Un rapport scientifique final est demandé pour fin 2015.

CRITERES PRIS EN COMPTE POUR L'EVALUATION :

- Projet en accord avec un ou plusieurs thèmes du GOPS. Les projets portant dans les domaines des écosystèmes terrestres et des sciences humaines et sociales sont particulièrement souhaités.
- Caractère incitatif avec forte capacité du projet à se poursuivre et à lever des fonds (rapprochement à un réseau international, initiateur de collaborations, poursuite en thèse, ...).
- Projet ayant une dimension forte d'acquisition de données ou de connaissances sur le long-terme dans l'esprit des observatoires, susceptible de rapporter à court terme le plus de résultats scientifiques à la fois fondamentaux et concrets qui puissent être portés sans ambiguïté au crédit du GOPS
- Les projets réunissant plusieurs partenaires issus de différents organismes membres du GIS GOPS sont fortement souhaités.
- Les projets transdisciplinaires et/ou portant sur les différents pays de la région et collectivités françaises sont fortement encouragés pour initier ou conforter les collaborations internationales.

- Qualité scientifique du projet.
- Clarté sur la mise en œuvre et la valorisation du projet (échancier et livrables).
- Niveau de co-financement. La nature du co-financement doit être clairement explicitée.

RECOMMANDATIONS GENERALES :

- Les engagements et livrables attendus à l'issue des opérations doivent être clairement indiqués dans le projet.
- Conformément à la politique de gestion et de diffusion des données du GOPS, les données produites par les équipes de recherche dans le cadre de ces projets ont vocation à être rapidement partagées et à alimenter les systèmes d'informations régionaux, nationaux ou internationaux. Le partage de toutes les données produites au sein de la communauté GOPS est un minimum.
- Les conditions de propriété, de protection et d'exploitation des résultats sont définies par l'article 6 de la convention constitutive du GOPS.
- Des "Conventions Particulières de recherche" pourront être passées dans le cadre des activités du GIS pour préciser ces accords.

DATES :

- Projet à déposer avant le lundi 14 avril 2014 (24 h, heure de Nouméa) et à envoyer en fichier .doc ou .pdf à Bernard.Pelletier@ird.fr (Directeur du GIS GOPS) et Patrick.DeDeckker@anu.edu.au (Président du Conseil Scientifique du GIS GOPS).
- Evaluation et proposition par le Conseil Scientifique en mai 2014.
- Décision par le Président du Comité Directeur fin mai 2014.